

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 6 novembre 2021

Cet hiver, on skie sans passe sanitaire en France

**Les élus et professionnels de la montagne sont satisfaits
de la concertation menée avec le gouvernement**

Domaines Skiables de France (DSF), l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM), l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) et le Syndicat National des Moniteurs du Ski français (SNMSF) saluent unanimement la décision du gouvernement, annoncée par le Premier Ministre Jean Castex lors de son déplacement en Haute Savoie, annonçant l'ouverture des remontées mécaniques cet hiver sans l'instauration du passe sanitaire.

C'est après des mois de travail et une concertation avec le gouvernement que les élus et professionnels de la montagne ont été entendus et que leur stratégie a été validée ; celle-ci prévoyant une ouverture et un protocole sans l'instauration du passe sanitaire tout en conservant le port du masque en extérieur dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques à véhicules ouverts ou fermés. La possibilité de recourir au passe sanitaire est prévue si le taux d'incidence nationale devait dépasser le seuil de 200 cas pour 100 000 habitants, ceci afin de maintenir le service et garantir aux utilisateurs l'accès en toute sécurité aux remontées mécaniques.

Les élus et les professionnels de la montagne étaient encore à Paris ce mercredi 3 novembre 2021 pour une dernière réunion de concertation avec le gouvernement à propos des protocoles sanitaires applicables aux domaines skiables pour cet hiver 2021/2022.

Depuis mars 2020 et l'annonce de la fermeture des remontées mécaniques en France, les équipes de l'ANEM, de l'ANMSM, du SNMSF et de DSF n'ont eu de cesse d'unir leurs forces afin de travailler ensemble pour concevoir et proposer au gouvernement différents scénarios de protocoles sanitaires afin d'assurer au plus vite la réouverture des remontées mécaniques.

Pour Jeanine Dubié présidente de l'ANEM, Pascale Boyer secrétaire générale de l'ANEM, Jean-Luc Boch président de l'ANMSM, Alexandre Maulin président de DSF et Eric Brèche président du SNMSF : *« Cette décision tant attendue d'ouverture sans passe sanitaire vient couronner nos 18 mois de travail, celui de nos équipes et de tous les élus des territoires de montagne qui nous ont apporté leur soutien. Malgré le soutien de l'État, que nous tenons unanimement à saluer, la fermeture imposée des remontées mécaniques depuis mars 2020 a profondément impacté nos sociétés et nos collectivités, mais aussi l'intégralité de l'économie de nos territoires de montagnes. Les récentes chutes de neiges abondantes et cette annonce d'ouverture sont le signal attendu d'un redémarrage à 100 % de nos activités qui génèrent chaque année 10 milliards d'€ de dépenses pour le tourisme français et dont 120 000 emplois dépendent dans les stations de ski françaises ».*